

Avis de santé animale : Exposition du bétail au plomb

Dans cette page

1. [Exposition du bétail au plomb](#)
2. [Mesures clés visant à réduire le risque d'exposition au plomb du bétail](#)
3. [Que faire si l'on soupçonne une intoxication par le plomb du bétail ou si celle-ci est confirmée?](#)
4. [À quoi faut-il s'attendre si la concentration de plomb est élevée?](#)
5. [Autres renseignements à ce sujet](#)

Exposition du bétail au plomb

La viande provenant d'animaux d'élevage qui sont exposés à des concentrations élevées de plomb constitue un risque pour la santé des humains et ne doit donc pas entrer dans la chaîne alimentaire. L'exposition au plomb présente également un danger grave pour la santé du bétail. Les signes cliniques associés à une intoxication au plomb sont principalement d'ordre gastro-intestinal et neurologique, et la présence de taux très élevés de plomb peut provoquer des crises épileptiques, voire la mort.

La viande provenant d'animaux d'élevage exposés à des concentrations élevées de plomb constitue un risque pour la santé des humains et ne doit donc pas entrer dans la chaîne alimentaire.

Sources possibles d'exposition du bétail au plomb

- Véhicules et matériel hors d'usage, comme :
 - de l'huile à moteur usée
 - des batteries défectueuses
 - de la graisse
 - de l'essence au plomb
 - des filtres à huile de moteur inutilisables
- Objets contenant du plomb, comme des seaux et des réservoirs soudés, des tuyaux en plomb, des raccords en bronze et en laiton, et des surfaces en tôle plombée
- Peinture contenant du plomb

- Certains traitements pour les cultures
- Munitions (plombs)
- Exposition aux polluants présents dans l'environnement et provenant de quartiers industriels (anciens et actuels)
- Aliments pour animaux et aliments complémentaires contaminés
- Sol contaminé ou sol dont la concentration de plomb est naturellement élevée
- Eau contaminée ou eau dont la concentration de plomb est naturellement élevée
- Huile de lin cuite parfois utilisée comme laxatif

Mesures clés visant à réduire le risque d'exposition au plomb du bétail

- Inspecter le pâturage et les autres terrains accessibles au bétail pour y trouver des objets qui pourraient contenir du plomb, puis s'en débarrasser correctement.
- Examiner le système d'abreuvement et l'appareil d'alimentation, et en remplacer les parties et les surfaces contenant du plomb qui pourraient entrer en contact avec l'eau ou les aliments pour animaux. En cas de doute, effectuer un test au moyen d'une trousse d'analyse de la contamination au plomb offerte sur le marché.
- S'il n'est pas possible de détecter une source apparente de plomb, procéder à des analyses du sol et de l'eau, car ceux-ci peuvent constituer des sources d'origine naturelle de plomb pour les animaux qui paissent dans les pâturages et pour les cultures fourragères.

Que faire si l'on soupçonne une intoxication par le plomb du bétail ou si celle-ci est confirmée?

En vertu de la *Loi de 2009 sur santé animale*, les vétérinaires sont tenus de signaler tout incident qui constitue un risque grave pour la santé des animaux, la santé des humains ou la salubrité des aliments. Si l'on soupçonne une intoxication par le plomb ou si celle-ci est confirmée, les mesures suivantes doivent être prises :

- Ne pas transporter le bétail intoxiqué en dehors de l'exploitation agricole.
- S'assurer que les animaux intoxiqués n'entrent pas dans la chaîne alimentaire.
- Communiquer avec un vétérinaire du MAAARO par l'intermédiaire du Centre d'information agricole

Des renseignements généraux seront transmis à un vétérinaire du ministère, qui effectuera, par la suite, un suivi auprès du vétérinaire traitant et de l'agriculteur ou du gardien de l'animal.

À quoi faut-il s'attendre si la concentration de plomb est élevée?

Si l'on soupçonne ou détecte une forte concentration de plomb dans le bétail élevé à des fins de consommation, les animaux touchés devront sans doute demeurer sur l'exploitation agricole jusqu'à ce que des épreuves réalisées en laboratoire indiquent que leur concentration de plomb dans le sang se situe sous 0,10 ug/ml. Il se peut que les vétérinaires en pratique privée doivent fournir des échantillons de sang provenant des animaux en question aux fins d'épreuves de laboratoire (des échantillons de sang EDTA ou héparinisé sont exigés). L'agriculteur ou le gardien de l'animal doit assumer les coûts associés aux épreuves de laboratoire.

Autres renseignements à ce sujet

- [Lead Toxicity and its Effects on Animals and Animal Products - California Department of Food & Agriculture](#) (en anglais seulement)
- [Managing lead exposure and toxicity in cow-calf herds to minimize the potential for food residues - Journal of Veterinary Diagnostic Investigation](#) (en anglais seulement)
- [Lead poisoning still No. 1 toxin killer for cattle - Grainews](#) (en anglais seulement)
- [Lead Toxicity in Cattle - Alberta Agriculture and Forestry](#) (en anglais seulement)
- [Lead poisoning in cattle - Implications for food safety - Large Animal Veterinary Rounds](#) (en anglais seulement)